

ALGERIE TELECOM
Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Chlef
Sous-Direction Technique

Réf : AT/DO Chlef/ SDT /DRA / N° 1378 / 24

Chlef, le 17/10/2024

A



Monsieur le Gérant de l'entreprise

CHEHRI OQBI
HAY SALEM BOCCA SAHNOUN N° 03
WILAYA - CHLEF

OBJET : Mise en demeure

Vous étiez contacté par téléphone à plusieurs reprises afin de programmer une date pour l'ouverture du projet des travaux d'entretien et maintenance des ouvrages d'infrastructures au niveau de CMP Boukadir, qu'il vous a été attribué conformément au contrat N° 24/2024 du 04/04/2024, mais sans réponse de votre part.

A cet effet vous êtes mis en demeure de vous présenter à la direction opérationnelle (sous-direction technique), siége sise, rue Abdelhamid Ibn Badis Chlef, pour programmé une date pour l'ouverture du chantier, dans un délai de 48 heures, dès la réception de ladite mise en demeure.

Faute de quoi nous serons dans l'obligation de procéder à la résiliation unilatérale du contrat en question aux torts de votre entreprise.



Le Directeur

**Directeur Opérationnel
des Télécommunications
de Chlef**
(Signature)
SENNEFTOUIL Nabil